

## CHÂTEAURENARD

# La concertation se poursuit autour du Grand marché

Une 2<sup>e</sup> réunion a permis de présenter une synthèse des derniers ateliers sur le projet

Depuis le 23 juin, une concertation volontaire est menée sur le projet de redéploiement du Min de Châteaurenard, porté par Terre de Provence agglomération. Prévue pour durer 9 semaines, elle s'achèvera le 31 août.

Elle a commencé par une réunion publique, le 27 juin, qui a été l'occasion de présenter l'opportunité de ce "projet de territoire, identifié au projet de Schéma de cohérence territoriale et déclaré d'intérêt général", et d'entamer les premières discussions. Des ateliers de travail ont permis quelques jours plus tard d'échanger autour des prémices de ce projet. Jeudi, une nouvelle réunion a permis de restituer les synthèses issues de ces ateliers.

Ce fut l'occasion pour les élus (le président de TdPa, Jean-Marc Martin-Teissère, et ses vice-présidents en charge du dossier, Marcel Martel, Max Gilles et Christian Chasson), ainsi que Céline Préget (directrice d'études de Citadia) de rappeler l'historique et les enjeux du redéploiement.

Ce Min de producteurs, qui rayonne sur plusieurs départements, a des atouts : positionnement géographique stratégique, et économique fort. C'est le plus grand marché de producteurs de France et la filière agricole agro-alimentaire représente plus de 12,5 % du produit intérieur brut de l'agglomération. Mais il est devenu obsolète. "S'il a vieilli, il reste un poumon pour l'économie et un outil fédérateur, qu'il faut moderniser et optimiser", a affirmé son directeur, Jérémie Becciu, évoquant un potentiel à valoriser, une opportunité de projet global et un réel atout en termes de marketing territorial.

## Attractif et performant

En bref, cette modernisation permettra de le rendre attractif et performant. Cela passe par le numérique, les services, des espaces de coworking ou encore



Le Pôle bio est prévu aux Grands Vignes, à Noves. En cours de construction, il réunira les activités en lien avec le fonctionnement du Min et Biocoop, activité locomotive.

/PHOTOS N.C.-B.



Jérémie Becciu, Marcel Martel, Jean-Marc Martin-Teissère, Max Gilles et Christian Chasson ont répondu aux questions de la salle.

le confort de travail. Le projet prévoit de mettre en synergie les zones d'activités autour du cœur de Min. La filière agricole et agroalimentaire sera valorisée. "Son ADN demeure tourné vers l'agriculture, la culture, le terroir", a-t-il insisté.

Trois pôles complémentaires sont prévus. Aux Iscles, sur 7 ha, on trouvera les activités complémentaires (logistique, transformation). Livraison prévue septembre 2020. Le cœur de Min s'étalera sur 35 ha : 4,6 pour le carreau, 17 ha dédiés au tertiaire et une ceinture verte de 14 ha pour réduire les nuisances. Il concentrera les activités liées au fonctionnement du

marché et annexes. Le 3<sup>e</sup> pôle, aux Grands Vignes (Noves), est bio. Enfin, lors de cette réunion, les élus ont insisté sur la volonté commune d'avoir un Min exemplaire : intégration dans le paysage, végétalisation, cahier des charges, performance énergétique, couvertures photovoltaïques des espaces de stationnement, valorisation des déchets et autres.

**Nelly COMBE-BOUCHET**  
nbouchet@laprovence-presse.fr

Une réunion de clôture de la concertation aura lieu le 31 août au Min. Une exposition est visible au Min, à la maison des services, dans chaque mairie et au siège de Terre de Provence.

## MISE AU POINT

Fin juin le préfet a suspendu le caractère exécutoire du Scot du Pays d'Arles. Les élus de Terre de Provence ont tenu à rassurer les agriculteurs, transporteurs et acteurs du Min. "Contrairement à ce qui a été annoncé par certains, de façon imprudente et non fondée, cette suspension du Scot ne remet absolument pas en cause le redéploiement du Min sur les trois sites identifiés : aux Confignes et sur la zone des Iscles à Châteaurenard et sur celle des Grands Vignes à Noves," ont-ils expliqué. Et d'affirmer que ce futur grand marché de Provence sera parfaitement intégré et respectueux de l'environnement. "Terre de Provence confrontée à une demande très forte a souhaité remobiliser, autour de ce projet, dans une logique multipolaire, les zones d'activités existantes ou à créer... C'est ce besoin en foncier économique que l'État a demandé à revoir".

N.C.-B.

## "C'EST UN PROJET PORTÉ PAR TOUS"

"C'est un projet de territoire porté par tous", a redit le président Jean-Marc Martin-Teissère en rappelant les soutiens financiers. Il est soutenu par l'État, qui apporte 10 millions d'euros. La Région met 20 M, le Département apporte 28 M et Terre de Provence investit aussi pour les infrastructures et le développement économique. Le Département ajoute 17 M d'euros pour la desserte du Grand marché de Provence (via la LEO et la RD 570). "Il est aussi porté par la profession et les acteurs de la filière agricole ainsi que des investisseurs privés qui attendent pour installation ou une relocalisation sur le territoire".

## L'AGRICULTURE À CHÂTO EN CHIFFRES

Une étude menée par la Chambre d'agriculture sur la situation agricole à Châteaurenard y a recensé 140 exploitations. Elle montre que 30 % des agriculteurs de la commune ont moins de 40 ans, 50 % ont moins de 50 ans. La commune dispose de 1 800 ha de terres cultivables, à l'arrosage. Seuls 1 100 ha sont cultivés : soit 400 ha, de cultures sous abris-serres, 300 ha de légumes, 300 ha de vergers, 100 ha sont plantés d'oliviers, pépinières et plantes aromatiques. Il y a 700 ha de friches. Dans la zone concernée par le projet, moins de 40 % des terres sont cultivées.

## LA QUESTION

# La délicate question des indemnisations des agriculteurs

À l'issue de la présentation des ateliers, la parole a été donnée à la salle. "Mon mas sera le premier à être détruit. A-t-on pensé au préjudice moral des propriétaires des cinq mas qui seront détruits aux Confignes. J'ai 81 ans... Ce projet n'est pas pour l'agriculture. Ce n'est pas vrai. Mon mas, il va falloir payer... Si ça se fait", a lancé Gilbert Brocarel, retraité de l'agriculture qui vit douloureusement la destruction programmée du mas, où il a toujours vécu. "On vous comprend. Effectivement, quand il se fait des grands projets, malheureusement des gens sont impactés... On fera le maximum pour vous aider" a répondu Jean-Marc Martin-Teissère. "On comprend que c'est très douloureux pour vous. On cherche des solutions pour vous aider. Certains ont déjà accepté" a complété Marcel Martel. En ce qui concerne les indem-



Gilbert Brocarel est le propriétaire d'un mas familial qui sera détruit aux Confignes. /N.C.-B.

nisations, en revanche les chiffres ne peuvent pas être communiqués. "C'est trop tôt. On cherche des solutions à l'amiable". Voire des échanges de terre.

Six agriculteurs sont impactés par le projet. L'un d'entre eux l'est à 60 %. "C'est une agricultrice qui est à quelques années de la retraite. Cinq ans. Nous allons lui soumettre des solutions d'indemnisation que nous avons trouvées", a confié un peu plus tard Marcel Martel. Une exploitation, menée par deux jeunes agriculteurs, est concernée à 30%. Là, les négociations sont en cours car des solutions ont été trouvées. Tout comme pour deux autres exploitations qui sont impactées à 23 %. Une solution est recherchée pour un agriculteur, proche de la retraite, et qui est concerné pour 15 % de sa propriété. Enfin, un, touché à 6 %, est vendeur sans problème de la parcelle. "Plus de la moitié des terrains de la zone de redéploiement prévue sur ce quartier appartiennent à des non-agriculteurs", conclut le maire.

N.C.-B.